

- TRAIT D'UNION -

Lettre d'information et de débat



Europe, place aux peuples!

Européens, bien sûr, au sens d'attachés à la dynamique d'unité européenne. Ce qui n'implique pas d'avoir approuvé, en 1992, le traité de Maastricht, qui instaura la monnaie unique sous condition de la confier à la BCE dite indépendante, et dont le mandat est d'empêcher une inflation inexistante et non d'endiguer la marée du chômage. Ni, en 2005, d'avoir soutenu un Traité constitutionnel européen inscrivant dans le marbre la concurrence libre et non faussée et engonçant la construction européenne dans le carcan de l'ultralibéralisme. Bref, des Européens accusés par les cercles dirigeants et leurs puissants moyens d'influence d'être des anti-Européens, obsédés par la nostalgie des nations d'antan, n'aspirant qu'à un repli nationaliste. Si tel était le cas, la situation présente devrait nous ravir. L'Union européenne craque en toutes ses coutures. La zone euro est menacée d'éclatement, les propos rassurants du jour («l'euro est sauvé!») préparant les paniques du lendemain («le système bancaire est au bord de



l'effondrement»). Gare! Voyez l'Irlande et l'Islande. Puis ce fut la Grèce. À présent Chypre (avec, comme surgie des années 1930, l'image traumatisante des guichets bancaires fermés au nez des clients réclamant leur argent!)... Demain, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, d'autres encore?

Dès lors que les sociétés s'enfoncent dans la crise économique, aggravée par les politiques d'austérité, menées partout à des degrés divers de brutalité, les promesses d'une Europe confirmant par son unité son rang de première puissance économique du monde se transforment en fruits amers: chômage de masse, misère envahissante, creusement des inégalités, saccage de l'environnement, régression sociale et démocratique... Un terrain sur lequel montent en puissance les tensions nationalistes et xénophobes, tandis que gagnent en force électorale et en arrogance politique les partis populistes voire ouvertement fascistes, agressivement hostiles à la construction européenne. La conjonction de ces tendances négatives est porteuse d'une possible involution de la dynamique d'unité européenne. La menace est là. Redoutable par les forces régressives qu'un tel éclatement libérerait...

Ce n'est pas sur les cercles dirigeants de Bruxelles et Francfort, ni sur les divers gouvernements, ni sur les directions des

partis conservateurs et sociaux démocrates qu'il faut compter pour affronter cette situation et redresser la barre. Ils ne savent faire que ce qu'ils ont toujours fait: construire l'Europe dans le dos des peuples, faire prendre des vessies pour des lanternes (la loi implacable du profit capitaliste générant l'opulence pour tous!), piétiner le suffrage universel lorsqu'il va à l'encontre de leur volonté (le traité de Lisbonne recyclant le TCE), imputer à la seule technocratie bruxelloise la responsabilité des mesures antisociales et antidémocratiques en fait décidées par les pouvoirs nationaux... Ce sont les mobilisations sociales qui se déploient dans nombre de pays européens qui construisent la nécessaire solidarité des travailleurs et peuples européens. Une solidarité de refus des politiques d'austérité que les classes dirigeantes nous imposent. Une solidarité qui porte un regain démocratique, la perspective de redonner au peuple sa souveraineté.

Alors, oui, Européens, pour réaliser cette nécessaire rupture sociale, démocratique, écologique, avec le grand désordre dont les crises actuelles sont grosses. Et empêcher la régression que veut imposer le capitalisme en proie à sa profonde crise. Une unité de combat et d'idéal pour porter un projet d'avenir, pour l'Europe, et utile à l'humanité entière.

SOMMAIRE

n°3 | 1^{er} avril 2013

p.2 Contre l'insécurité sociale, nos contre-propositions

p.3 Faire dérailler l'ANI

p.4 L'Altersummit, 7 & 8 juin à Athènes

DOSSIER

p.5 Le droit de vote, condition de la citoyenneté

p.6 De la défiance à la citoyenneté

Pour une alternative sociale-républicaine

p.7 Nationalité et émancipation

p.8 Dépasser les divisions...

p.9 Unifier...

p.10 Le Front de gauche avec persévérance

p.11 Amnistie des syndicalistes

Écho de Marseille

p.12 Sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes

Contre l'insécurité sociale, nos contre-propositions

Précarité, licenciements, chômage, insécurité : la spirale de la récession sociale est à la mesure de la détresse et de la souffrance des salariés.

La politique d'austérité du gouvernement Ayrault accentue encore ce cercle vicieux.

Avec un incroyable cynisme, les patrons des grandes entreprises osent tirer profit de cette situation en supprimant des milliers d'emplois avec pour unique objectif l'augmentation des profits de leurs actionnaires.

En 2012, 266 usines ont fermé, soit 42 % de plus qu'en 2011. Depuis 2009, 1 087 usines ont fermé, surtout dans l'industrie. Personne n'en parle, mais des milliers et des milliers d'intérimaires sont les premiers à prendre la porte en cas de restructuration. Malgré cela ces licenciements ne sont pas la première cause du gonflement du chômage, loin s'en faut. Ce sont les contrats précaires à la fois ultra-majoritaires dans les embauches (80%) et dans les expulsés du travail : 5 000 par jour en moyenne, soit l'équivalent d'un « grand plan social » type PSA.

En réalité, tout se délite : les licenciements directs provoquent des suppressions d'emplois à la chaîne chez les précaires, parmi les sous-traitants ou dans les filières. Dans la conscience populaire, émerge le sentiment angoissant d'une insécurité sociale générale, quand des industries prestigieuses sèment la mort économique dans les bassins d'emplois (Arcelor). Plus personne n'est à l'abri. Dans un tel contexte, l'Accord national interprofessionnel (ANI) signé le 11 janvier dernier entre le patronat et trois organisations syndicales représentant une minorité de salariés, s'inscrit dans une logique néolibérale accroissant plus massivement encore la flexibilité de l'emploi et la précarisation du contrat de travail. Le projet de loi du gouvernement débattu en avril au Parlement, reprend les dispositions de cet accord. Le calcul cynique de cette loi revient à lever les protections, déjà affaiblies, du droit du travail actuel, pour licencier sans entrave, hors du regard du juge, et en comptant sur la faiblesse ou l'intégration du syndicalisme pour accepter n'importe quoi.



Photothèque Rouge/JMB

Comment agir ?

Il y a d'abord le travail syndical d'alerte, de solidarité, de convergence des luttes. Les salariés de PSA Aulnay se battent depuis plus de deux mois, et sont à l'initiative de visites de solidarité dans plusieurs usines. Les salariéEs des 3 Suisses, de Goodyear, d'une vingtaine d'entreprises en tout, ont créé le réseau inter-entreprises dit des Licenci'elles, qui a écrit une proposition de loi et appelé à manifester le 29 janvier dernier à Paris. Les salariéEs de Fralib se battent depuis plus de deux ans pour reconvertir leur usine de thé en coopérative. Cela donne des idées à de plus en plus de secteurs en lutte. Ce serait le rôle des confédérations syndicales d'aider ces expériences, de mettre des moyens à leur disposition pour amplifier nationalement l'action et interpellier le gouvernement : pourquoi pas une conférence nationale des entreprises en luttes débouchant sur une manifestation commune ?

La deuxième piste d'action alternative est politique. Il faut changer le droit du travail, et d'abord empêcher toute dégradation comme la loi scélérate transposant l'ANI. C'est le sens de l'action du Front de gauche au sein du Collectif STOP-ANI, regroupant syndicalistes, associatifs, forces politiques (voir *Trait d'Union* n°2).

Mais c'est aussi le but de l'action propre du Front de gauche pour une nouvelle loi contre les licenciements, qu'il vient de rendre publique. Afin de mener la

bataille parlementaire, un atelier législatif composé des forces du Front de gauche, mais aussi de juristes et de syndicalistes, a travaillé depuis décembre à une proposition de loi alternative à l'ANI du 11 janvier qui identifie le travail à un « coût » qu'il faut baisser, selon la logique sarkozyste pourtant battue en 2012. La proposition de loi du Front de gauche sera débattue en séance publique à l'Assemblée le 16 mai prochain. Mais dès le mois d'avril, les députés vont la décliner en autant d'amendements pour, selon André Chassaigne, président du groupe Front de gauche à l'Assemblée, « *détricoter article par article le projet de loi gouvernemental* ».

La loi du Front de gauche

La proposition des députés enrichit celle déposée par les sénateurs du Front de gauche et discutée en séance publique le 16 février 2012. De prime abord, elle redéfinit *stricto sensu* le licenciement économique en réduisant à trois les cas dans lesquels l'employeur peut l'envisager : la cessation d'activité (faillite), les difficultés économiques réelles, les mutations technologiques. Il faut savoir que l'état actuel de la législation permet de licencier au nom de la « compétitivité », qui autorise à peu près tout. En outre l'employeur devra désormais justifier de manière précise les mesures qu'il aura prises pour limiter les suppressions d'emplois. On passe donc d'une situation de quasi-impunité

Faire dérailler l'ANI...

L'enjeu de la bataille contre l'ANI est décisif. S'il était retranscrit par le Parlement, ce serait la loi la plus réactionnaire prise depuis des décennies contre le droit du travail.

à une obligation de justification précise. L'article 2 de la loi met un terme aux licenciements dits « boursiers » (même si cette notion est difficile à cerner), en précisant qu'il n'y a pas de « cause réelle et sérieuse » dès lors « que l'entreprise a constitué des réserves ou réalisé un résultat net ou un résultat d'exploitation » positif dans les deux années écoulées, ou a « distribué des dividendes, des stock options » aux actionnaires.

L'article 3 exige le remboursement des aides financières publiques si le licenciement est jugé sans cause réelle et sérieuse et l'article 4 conduit à la possibilité, jusqu'ici inexistante, pour la justice d'apprécier, à temps et sur le fond, les motifs du licenciement afin de pouvoir l'annuler en amont. Et ainsi de permettre aux salariéEs de faire valoir des alternatives (le plan B de la CGT à PSA Aulnay ou la Scop à Fralib).

Une loi de sécurité sociale professionnelle

Mais la juridiction contre les licenciements ne peut couvrir toutes les situations et intervient en pratique toujours lorsque la décision patronale est prise. Et c'est souvent très tard. De plus, la loi ne vaut que lorsqu'elle est mobilisée et les situations d'inégalité devant la loi existent : petites entreprises, intérim, sous-traitance, établissements sans syndicats.

Pourtant le préambule de la Constitution de 1946 qui s'intègre dans notre « bloc de constitutionnalité » dispose que toute personne « a le droit d'obtenir un emploi ». Mais ce principe n'est pas traduit en droit justiciable et opposable aux employeurs qui le bafouent. C'est le but d'un nouveau droit à bâtir : une sécurisation sociale professionnelle ou une continuité des droits, ouverte à toute personne comme pour la santé, la retraite, selon le principe de la sécurité sociale depuis 1945 (sous l'impulsion du Conseil national de la Résistance). Ce nouveau droit garantirait l'obligation de reclassement effectif pour tout emploi supprimé et le maintien des salaires par une caisse salariale alimentée par des cotisations d'employeurs, responsables collectivement (comme classe sociale), des dégâts qu'ils font subir à la société et aux être humains.

**JEAN-CLAUDE MAMET (C&A),
PASCAL MORVAN (R&S)**

La CGT, FO, Solidaires et FSU ont appelé à une journée de mobilisation et de grèves contre l'ANI, avec une manifestation en direction du Parlement, le 9 janvier. La mobilisation doit s'étendre, rassembler toutes les entreprises en lutte, toutes les forces du mouvement social, toute la gauche qui n'accepte pas ce nouveau renoncement du gouvernement. Une telle loi n'a de sens que de rassurer la Troïka, les marchés financiers et le Medef dans un contexte de déficit, d'austérité et de croissance nulle. Ses effets seront immédiats, les patrons se jetteront tout de suite sur les articles qui favorisent les licenciements pour accentuer encore les plans « sociaux » et qui réduisent les recours devant les tribunaux. Ils s'en serviront pour faire baisser les salaires par le chantage à l'emploi, comme chez Renault, qui prend les devants avec un accord du même type. Le Medef met tout son poids pour obtenir gain de cause, jusqu'au chantage sur les députés pour qu'ils ne changent rien au traité. Parisot déclare que si l'ANI n'était pas transcrit comme elle le voulait, elle « le ferait savoir suffisamment auprès des investisseurs étrangers pour les alerter sur la véritable situation en France »... La droite ne s'y trompe pas, elle votera pour et se met en position d'empêcher toute modification de l'accord. Cette perspective inquiète dans les rangs de la majorité socialiste et parmi Europe Écologie, certains prennent conscience de la gravité de cet accord et des responsabilités qu'ils vont prendre face au monde du travail s'ils le valident... Des socialistes, députés, sénateurs, secrétaires de sections, syndicalistes, ont lancé un appel, « Le non socialiste au Medef », réunissant autour de 1 500 signatures. Le Front de gauche a déposé 4 500 amendements et refusera de voter l'ANI. Même avec la procédure d'urgence et une seule lecture au Parlement, le gouvernement ne peut éviter que le débat dure tout le mois d'avril. Ce qui donne encore du temps, si on s'y met fortement, de faire dérailler la ratification de cet accord dont rêve le Medef.

...pour ne pas laisser faire sur les retraites.

Si la méthode utilisée par le gouvernement sur l'ANI n'est pas mise en échec, elle sera ré-utilisée pour rallonger, encore, la durée de cotisation pour les retraites, la seule annonce concrète du dernier discours de Hollande ! Les résultats des élections professionnelles ayant opportunément validé la CFTC comme syndicat « représentatif », le gouvernement pourra espérer valider un accord sur les retraites entre le Medef et plusieurs syndicats, pourtant toujours minoritaires (45 %) parmi les salariés. Il s'attaquerait ainsi à un symbole fort pour les salariés : mobilisés par millions en 2010, s'ils n'ont pas gagné, ils ont remporté la bataille de l'opinion qui a basculé contre les politiques libérales, provoquant la défaite de Sarkozy en 2012.

Autour de ces combats sur le terrain social, droit du travail et retraites, se joue un tournant majeur dans le paysage politique : d'un côté une majorité du PS se retrouverait avec la droite pour soutenir les exigences du Medef, de l'autre le Front de gauche, avec des secteurs croissants parmi les socialistes et écologistes, aux côtés des syndicats majoritaires dans les luttes sociales.

Toute l'énergie du Front de gauche doit se concentrer sur la mobilisation politique et sociale pour enrayer cet accord ANI. C'est maintenant, et bien avant les élections de 2014, qu'il doit faire la preuve de sa capacité à rassembler, avec le mouvement social, tous les secteurs critiques de la gauche socialiste et écologiste, pour faire avancer une alternative majoritaire à gauche, et défendre ses contre-propositions, point par point, contre la politique gouvernementale.



L'«Altersummit», 7 et 8 juin à Athènes!

ALTER
SUMMIT

Une centaine de mouvements venant de 20 pays ont lancé un appel pour faire converger, à Athènes, en juin, un mouvement social européen à la recherche de mobilisations communes.

Extrait d'un article de Pierre Khalfa, publié dans la revue Savoir/agir n°23.

L'appel à un sommet alternatif a été lancé lors de la conférence de la JSC (Joint Social Conference) de mars 2012. Cet appel se conclut par : *« Les alternatives existent. Ce qui manque aujourd'hui, c'est un rapport de forces pour concrétiser ces alternatives et imaginer les processus politiques à mettre en œuvre pour remettre le projet européen sur la voie de la démocratie et du progrès social et écologique. Le sommet alternatif auquel nous appelons sera une première étape en vue d'atteindre ces objectifs. »* Plus d'une centaine de mouvements divers issus de plus de 20 pays ont signé cet appel. Le mouvement syndical y est assez présent avec côté français, la CGT, la FSU et l'Union syndicale Solidaires et au niveau européen, outre la présence de la CES en tant que telle, on peut noter celles des CCOO (Espagne), de la CGIL (Italie), de la CGTP (Portugal), de la FGTB et de la CSC (Belgique), du MSZOSZ (Hongrie), de ELA (Pays basque). À noter aussi l'intégration de forces féministes (MMF, Féministes pour une autre Europe FAE...)

L'objectif de l'Altersummit, qui a été officiellement lancé en novembre 2012 lors de « Florence 10 + 10 », rassemblement organisé dix ans après le FSE de Florence, est d'ordre stratégique : participer à la création des rapports de forces nécessaires pour réorienter la construction européenne. Il s'agit, comme pour le FSE (Forum social européen), à la fois d'un événement – l'Altersummit lui-même aura lieu à Athènes en début juin 2013, – et d'un processus caractérisé par la mise en place d'un réseau. Ce réseau travaille non seulement à l'organisation de l'événement, mais aussi à créer les conditions pour que cet événement débouche sur de nouvelles perspectives. Ainsi a été rédigé un « Mémoire des peuples » qui cible les « revendications communes et urgentes pour une Europe démocratique, sociale, écologiste et féministe ». Ce texte devrait être adopté par le réseau et présenté à Athènes, pouvant devenir



la base programmatique du mouvement social européen. Ce serait un pas en avant considérable par rapport aux forums sociaux qui avaient toujours été incapables de se doter de la moindre plateforme.

La question de la place des partis politiques a été largement discutée. Alors que les Forums sociaux se veulent des rencontres de la société civile, excluant les partis politiques, l'Altersummit enregistre une évolution notable sur ce point. Sa plaquette de présentation indique : *« Nous appelons les personnalités politiques à nous soutenir (sans toutefois accepter qu'elles nous représentent), mais nous n'acceptons pas les partis politiques en tant que tels dans le réseau. »* La formulation relève d'un compromis entre ceux qui plaident pour que l'Altersummit permette une convergence avec les partis politiques, comme par exemple le réseau Transform ou la Fondation Copernic, et ceux qui y étaient hostiles, comme par exemple Attac-France ou certains syndicats. Cette évolution a d'abord été rendue possible par la gravité de la situation en Europe qui semble rendre obsolètes les exclusives et qui pousse à construire les convergences les plus larges possibles. Elle a été permise aussi par une ouverture du Parti de la gauche européenne (PGE) qui s'est traduite par une volonté de travailler avec les mouvements sociaux et par un soutien explicite au processus de l'Altersummit. Gageons

cependant que le débat sur la place des partis politiques n'est pas clos.

Au-delà reste un certain nombre d'interrogations. Comment enraciner ce processus au niveau national pour qu'il s'articule avec les combats quotidiens ? Comment faire pour que la réunion d'Athènes ne reste pas un événement sans lendemain et qu'elle débouche sur de véritables mobilisations à l'échelle européenne ? Comment élargir ce processus sans lui faire perdre ce qui fait sa spécificité, la volonté de construire des rapports de forces en Europe ? Si on veut éviter que l'Altersummit subisse le sort du FSE, c'est à ces questions qu'il faudra répondre.

Alors que les politiques d'austérité sont en train de miner en profondeur les sociétés européennes, l'Altersummit peut représenter un cadre qui permette au mouvement social européen d'exister et de construire les mobilisations nécessaires afin de peser sur l'avenir de l'Union. Il s'agit à la fois d'un cadre de convergences et d'alliances : convergences sur les objectifs – c'est ce que le « Mémoire des peuples » veut exprimer ; alliances car l'Altersummit peut être le cadre pour débattre des divergences – identifier ce qui relève de l'incompréhension due à des cultures politiques et à des histoires différentes ou à l'appartenance à des pays disparates –, et pour cerner les vrais désaccords afin d'essayer de les dépasser.

PIERRE KHALFA

Le droit de vote, condition de la citoyenneté

En introduction à ce dossier sur la citoyenneté, on aimerait fêter la décision du gouvernement d'engager la procédure de révision constitutionnelle permettant de donner aux étrangers non-communautaires l'exercice du droit de vote aux élections locales, dès 2014. Mais, ce choix n'apparaît pas dans les projets du Conseil des ministres du 13 mars dernier.

Une fois de plus, le gouvernement repousse à une date ultérieure une promesse du candidat Hollande. Un ajournement qui ressemble à un nouveau renvoi aux calendes grecques de ce combat, mené depuis plus de 30 ans, pour l'égalité des droits politiques entre citoyens nationaux et étrangers. Un droit pourtant déjà reconnu dans plusieurs pays européens dont la très proche Belgique.

Or jamais aussi, la gauche de gouvernement n'a bénéficié d'une situation aussi favorable pour faire progresser la lutte contre les injustices. Régions, grandes villes, départements, Chambre des députés et Sénat sont à majorité socialiste. Alors pourquoi opter pour ce qui sera jugé comme une trahison à l'idée de démocratie ?

Le gouvernement a-t-il peur d'aider Jean-François Copé à « *démythifier M. Valls, très populaire à droite* », selon Brice Hortefeux ? Ou veut-il être en harmonie avec la révoltante politique du ministre de l'Intérieur notamment vis-à-vis des Roms ?

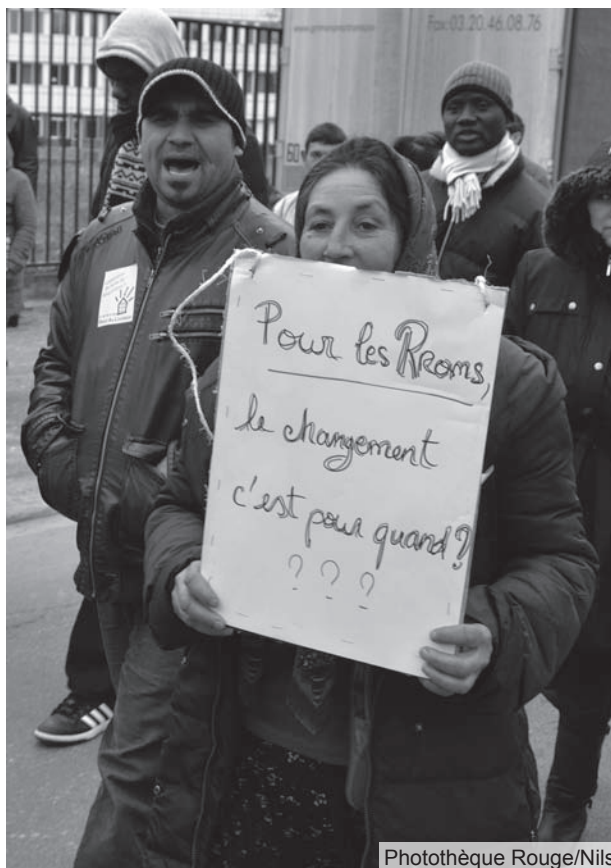
Ou bien la véritable raison de cette décision se trouve-t-elle encore « *dans les préoccupations électoralistes [...] qui conduisent à rester prisonnier du terrain de débats qu'à réussi à imposer le Front national depuis de nombreuses années* », comme l'a écrit Saïd Bouamama dans son ouvrage *J'y suis j'y vote* (Éditions L'Esprit frappeur), il y a déjà douze ans.

Il n'en est pas moins vrai que cela constitue, à tout le moins, « *une faute politique de taille à marquer négativement ce quinquennat* ». Le collectif Droit de vote 2014, qui regroupe plus de 120 associations et organisations progressistes, ne s'y trompe pas et appelle développer les mobilisations et à signer massivement une pétition de soutien, <http://www.droitdevote2014.org/>

Faute politique, bien sûr. Erreur historique absolument.

Mettons fin à l'injustice qu'« ils » vivent depuis leur arrivée en France.

PATRICE MOINGEON (FASE)



Photothèque Rouge/Nils

DE LA défiance À LA citoyenneté

POUR UNE alternative sociale-républicaine

Faut-il euphémiser la gravité de la crise que nous traversons ? La société française semble être à un moment de rupture. Pis, elle est prête à implorer. La défiance des citoyens envers le politique, les institutions, le vivre-ensemble est d'une ampleur sans précédent. Le burn out de la société française trahit l'impérieuse nécessité de refonder le lien social, de réinventer un sens collectif, une éthique publique, un bien commun qui transcende les pulsions individuelles. Pour s'extraire de la glue néolibérale, une stratégie de rupture est nécessaire. Elle implique le passage de l'indignation à la dignité. Le basculement de l'atomisation à la cohésion sociale passe par la renouveau de la fides publica, sentiment indissolublement lié à l'éthique sociale-républicaine. Or comment faire République dans des sociétés devenues marchandes et fragmentées comme les nôtres ? L'époque nouvelle dans laquelle nous sommes entrés, celle de l'hyperlibéralisme, réduit les relations humaines à des rapports purement économiques. Ce n'est plus la confiance qui fonde le lien social mais l'argent. Partant, le néolibéralisme est synonyme de réification des rapports sociaux, *i.e.* de dépolitisation au sens propre : il délite le sentiment d'appartenance à la communauté politique qui fonde la solidarité, l'altruisme et la reconnaissance de l'autre. Comme le résumait Thatcher dans sa formule-programme restée tristement célèbre : « *La société n'existe pas.* » Là où règne l'égoïsme cupide et aveugle, dans un

monde où on « gère » le capital humain, aucune société ne peut survivre car la confiance mutuelle est impossible. Le doux commerce est un totalitarisme soft qui consacre la banalité de l'inégalité, du cynisme et de l'injustice sociale. Son paradigme est celui de l'homme sadien, l'individu guerrier et sans vergogne pour qui la cruauté est inhérente à la nature humaine.



photothèque.org/Pierre Esteffe

Repolitiser le lien social est donc un impératif catégorique pour lutter contre l'entropie nihiliste du capitalisme néolibéral. Si le postmodernisme est un anti-humanisme, opposons-lui ce que Philip Pettit nomme « *la main intangible* » de la République¹. L'alternative sociale-républicaine propose la reconstruction du lien commun par la citoyenneté² et la justice sociale. Reconstruire par la durabilité, la stabilité et la solidarité inhérentes à la social-république. Car la République, jusqu'ici largement amputée de sa dimension sociale, demeure un projet inachevé. Parachever l'idéal républicain, c'est réaliser la République sociale.

Oser le républicanisme, c'est d'abord affirmer que la liberté est le contraire de cette idéologie du no limit qui débride les pulsions narcissiques au mépris du bien public, de la civilité et de la confiance. Face à l'acide corrosif de la défiance générée par l'ultralibéralisme, seule une nouvelle éthique est pérenne et peut permettre de résister : l'inversion des valeurs appelle une véritable résurrection civique.

Mais réinventer la gauche républicaine, c'est aussi proposer de mettre l'économie et la finance au service de la chose publique et de la justice sociale en s'appuyant sur la souveraineté du peuple. Res publica, res populi : dans une République, le citoyen décide des affaires de la Cité sans distinction de race, de religion, de genre, d'orientation sexuelle ou de croyance. La République doit être la chose du peuple et non celle d'une oligarchie financière qui perpétue les inégalités pour préserver ses privilèges. Or, à l'instar de la dignité humaine, la citoyenneté n'a pas de prix. Et la République ne s'achète pas.

PASCAL MORVAN
(RÉPUBLIQUE & SOCIALISME)

1. V. Philip Pettit, *Républicanisme. Une théorie de la liberté du gouvernement*, Paris, Gallimard, 2003, p. 340 sqq.

2. La notion républicaine de citoyenneté s'oppose frontalement à l'idéologie consumériste en faisant de chaque citoyen un sujet politique qui participe à la vie de la Cité. En ce sens, elle implique l'égalité concrète – et non plus seulement abstraite – puisque tout membre de la communauté politique dispose effectivement et de manière égale d'une parcelle de souveraineté.

POUR UNE CONCEPTION OUVERTE

DE LA nationalité ET DE LA citoyenneté

Depuis 30 ans, le PS promet de donner le droit de vote aux étrangers aux élections locales. Et encore une fois, il semble qu'il ait décidé de reculer.

Contrairement au PS qui refuse d'assumer pleinement une promesse de campagne, les opposants à ce projet font une campagne active. L'un des

arguments qui revient le plus souvent chez eux c'est qu'il y aurait un lien indélébile entre citoyenneté et nationalité et donc que pour avoir le droit de vote il faudrait être français.

Pourtant, historiquement la citoyenneté n'a pas toujours été confondue avec la nationalité. Sous la Première République, la constitution de 1793 –

certaines jamais appliquée – accordait le droit de vote aux étrangers. Plus tard, la Commune de Paris l'a aussi fait.

À chaque fois, la dynamique révolutionnaire à son apogée a remis en cause une conception fermée de la nationalité et de la citoyenneté. Et à chaque fois, le retournement de cette dynamique s'est accompagné d'un retour à une

conception plus fermée. Comme si l'ouverture du droit de vote aux étrangers était intimement liée à une conception plus progressiste de la citoyenneté et de la nationalité.

De fait, la volonté d'enfermer la citoyenneté dans le cadre étroit de la nationalité est une manière d'imposer une conception de la « nationalité » elle-même plus étroite, plus contrôlée par l'État, plus excluante, et donc potentiellement au moins plus réactionnaire. Comment peut-on interdire même au nom d'une prétendue tradition républicaine progressiste à des étrangers qui payent leurs impôts, participent à la vie sociale de leur quartier et qui parfois militent dans des associations, des syndicats et des partis politiques de voter ? D'ailleurs quitte à se référer à une supposée tradition républicaine pourquoi ne pas se réclamer de celle de la République de 1793 ou de la Commune de Paris ?

Et il est inutile de chercher à s'en tirer par une pirouette en affirmant qu'on pourrait se passer du droit de vote aux étrangers en ouvrant davantage l'accès à la nationalité. De fait, les associations antiracistes, celles qui structurent les luttes contre les politiques restrictives concernant l'accès à la nationalité ou à un titre de séjour, n'opposent pas les deux combats mais les articulent étroitement.

Ce n'est pas un hasard si la quasi-totalité des associations antiracistes défendent le droit de vote pour les étrangers non-communautaires. En première ligne face au déferlement de réactions racistes venant de la droite et l'extrême droite,

elles sont bien placées pour savoir qu'au-delà de la simple relation entre citoyenneté et nationalité, ce qui se joue dans ce débat c'est aussi notre capacité à lutter pied à pied contre le racisme dont sont victimes particulièrement les étrangers extra-communautaires. L'UMP par exemple parle dans sa pétition contre le droit de vote du risque d'un vote communautaire. Claude Guéant, alors ministre de l'Intérieur a agité la peur que « *les conseillers municipaux étrangers rendent obligatoire la nourriture halal dans les cantines ou réglementent les piscines à l'encontre des principes de mixité* ». Au final, le refus de défendre le droit de vote dans ce débat risque d'affaiblir notre capacité à résister à l'offensive raciste de la droite et de l'extrême droite. Et cela risque de contribuer à marginaliser un peu plus les étrangers qui luttent pour leurs droits, conscients que la pleine reconnaissance du droit de vote, ne serait-ce qu'aux municipales, leur permettra de construire un meilleur rapport de force pour la prise en compte de leurs revendications.

Le Front de gauche a donc évidemment raison de défendre le droit de vote aux élections locales pour les étrangers extra-communautaires. Mais il n'y a aucune raison que cette « citoyenneté de résidence » s'arrête définitivement aux frontières de la commune et ne concerne pas un jour les élections nationales.

PABLO KRASNOPOLSKY (C&A), LAURENT SOREL (GA)

Nationalité ET émancipation

Comment articuler une réponse de gauche à la question de la nationalité aujourd'hui ? La définition de ce qu'est une « nation » est elle-même l'objet depuis longtemps de fortes batailles politiques entre la gauche et la droite, et d'âpres débats au sein de chacune de ces familles politiques. Il convient d'abord d'éviter l'attitude de négation des réalités nationales, position défendue par exemple au sein du mouvement ouvrier français à la fin du XIX^e siècle par Jules Guesde (« *Il n'y a pas de nation, il n'y a que des classes* »). Cette conception s'enracine souvent dans une vision mythique du prolétariat – qui serait spontanément internationaliste – dénuée des contradictions nationales, mais aussi de genre, de culture, de religion, etc. À l'opposé de cette attitude, dans la gauche, avec de multiples oscillations, s'est affirmée, inscrit dans son combat pour l'égalité, une conception de la nation héritée de la Révolution française. C'est une conception de la nation comme une construction politique qui se définit à travers l'exercice de la souveraineté démocratique, c'est-à-dire par l'exercice du suffrage universel, même si la citoyenneté et la participation active à la vie politique ne se réduisent pas au droit de vote.

Cette position est un point d'appui

décisif pour s'opposer et dépasser les conceptions « identitaires » de la nation, qui réduisent celle-ci à un trait culturel, voire religieux, ou linguistique, ou géographique, ou encore historique. L'aboutissement de cette logique étant de considérer les nations comme des entités existant par elles-mêmes, qui ont un destin, une psychologie, une âme... (« *La France est une personne* » comme disait Michelet). Conception identitaire et conception politique ou citoyenne de la nation sont donc deux positions antagonistes. Cela ne veut pas dire que l'identité nationale – ce que le marxiste autrichien Otto Bauer appelle la « *condensation* » d'éléments historiques, culturels, religieux... – n'existe pas. Mais cette identité est par définition plurielle, multiple, se combine à de nombreuses autres identités de genre, de religion, d'orientation politique... Il y a mille et une façons d'être Français, Anglais ou Chinois. Et vouloir figer une identité nationale dans un discours politique revient à transformer un fait en norme, à nier la pluralité et les différences d'une réalité sans cesse mouvante. Alors que du point de vue de la conception politique de la nation, celle-ci est en évolution permanente et peut même être un cadre qui, sur le long terme, est amené à être dépassé par une extension de la souveraineté

démocratique à l'échelle supra nationale. On peut donc définir les nations comme un cadre, historiquement constitué, de réalisation des conflits de classe et par là d'exercice de la souveraineté populaire. En ce sens, en opposition à la vision dominante qui réduit les événements historiques à un choc entre nations, ce ne sont pas les nations qui font l'histoire. Ce sont les peuples qui en sont les acteurs, à travers les luttes entre classes sociales, dans des conditions qu'ils ne déterminent pas, lesquelles incluent les réalités nationales. C'est ce qu'analysait déjà Otto Bauer : « *La conception nationale de l'Histoire, qui voit dans les luttes des nations la force motrice des événements, tend vers une mécanique des nations. Les nations lui apparaissent comme des éléments qu'on ne saurait décomposer davantage, comme des corps inaltérables qui s'entrechoquent dans l'espace, qui agissent par pression et secousses les uns sur les autres. Nous en revanche, nous décomposons la nation elle-même en un processus. Pour nous, l'histoire ne reflète plus les luttes de la nation, la nation nous apparaît plutôt être elle-même le reflet des luttes historiques.* »

FRANÇOIS CALARET (CONTRIBUTION INDIVIDUELLE)

Dépasser les divisions pour aller vers l'alternative

Il est nécessaire d'assumer les différences en mettant en avant ce qui rassemble. La contestation doit s'articuler aux propositions alternatives pour esquisser ce que serait une autre société.

Les classes dirigeantes ont besoin, chaque fois que possible, du consentement ou de la résignation des dominéEs, et, chaque fois que nécessaire, d'user de la coercition contre elles/eux. L'éclatement du monde du travail, les discriminations, les contradictions qui traversent les couches populaires, sont également des conditions majeures de la pérennisation du système. La convergence des luttes et propositions pour une alternative ne pourra s'opérer en considérant que les différences sont des obstacles à surmonter, mais en les assumant pour avancer ensemble contre l'adversaire commun. C'est le cas dans le monde du travail, avec l'enjeu de revendications unifiantes et prenant en compte la nécessité absolue de la lutte contre le chômage, la précarité et les temps partiels subis, notamment par les femmes. C'est pourquoi le droit à l'emploi pour toutes et tous et la réduction du temps de travail sont des objectifs majeurs, au même titre qu'une répartition plus égalitaire des richesses, la mise hors marchandisation de la santé ou de l'éducation, et la sécurisation des parcours professionnels. C'est le cas dans les villes et quartiers populaires, où l'auto-organisation des habitantEs doit être soutenue, non comme le 'centre' d'une alliance autour des plus exploitées et discriminées, mais comme élément nécessaire d'un bloc commun à construire pour l'alternative.

Articuler contestation et projet alternatif

Le caractère multidimensionnel des dominations et exploitations alimente, en retour, des contestations multiformes, des luttes et des résistances sur des terrains très divers.

L'enjeu est que s'articulent contestation radicale et antisystémique et propositions alternatives. Pratiques et projet doivent partir de cet enjeu, et la mise en avant de la dimension rouge, verte et émancipatrice renvoie au projet, à la nature du bloc social et politique, à la pluralité des prises de conscience et des combats pour l'égalité des droits de toutes et tous, sur le terrain social ou sur celui de l'écologie... Nous voyons, à Notre-Dame-des-Landes ou chez Fralib, mais aussi, à une échelle large en Grèce, que, pour s'inscrire dans la durée, les résistances sont indissociables de ce que nous appelons pratiques alternatives et expériences autogestionnaires. Celles-ci esquissent ce que sera la société alternative, sur les terrains de la production, de la consommation, de la culture, de la vie locale. Par exemple en démontrant qu'on n'a besoin ni d'une hiérarchie ni d'un patron ou d'un chef, qu'on peut remplacer par un travail d'équipe et en réseau, par des assemblées et des conseils, ou que la transition énergétique et écologique est possible. En réactualisant dans la pratique le concept d'hégémonie gramscienne, on contribue à délégitimer le capitalisme et l'ordre existant, on prépare dans les mobilisations citoyennes et les mouvements sociaux d'aujourd'hui les ruptures nécessaires.

Révolution longue

Construire les solidarités pour ne laisser isolée aucune lutte et expérimentation est un enjeu majeur, au même titre qu'est décisive l'articulation entre les temps forts de mobilisation sociale et politique et la déconstruction du système par des démarches alternatives. Faute d'une telle articulation, les « temps forts » risquent de n'être

Pour s'inscrire dans la durée, les résistances sont indissociables de ce que nous appelons pratiques alternatives et expériences autogestionnaires.

que rituels, et l'expérimentation alternative, cantonnée aux interstices du système, réduite au témoignage. Ni consécutives au « grand soir » ni à une « révolution par les urnes », la démarche autogestionnaire et l'unité des dominéEs et exploitéEs précèdent et préparent les ruptures partielles nécessaires d'un processus conduisant à la rupture avec le capitalisme, processus que nous appelons « révolution longue ».

JEAN-JACQUES BOISLAROUSSIE
BRUNO DELLA SUDDA
(LES ALTERNATIFS)



Photothèque Rouge/Alice

Unifier en tenant compte des différences réelles

Les divisions existent au sein du prolétariat, rien ne sert de le nier. Nous devons à la fois mener le combat contre la bourgeoisie et dépasser les contradictions dans notre camp social.

Le prolétariat représente désormais dans un pays comme la France plus de 85 % du pays. Comment se fait-il que cette force numérique trouve si difficilement les moyens de se manifester comme telle, comme « classe pour soi », autour d'un projet de société nouvelle ? Problème fondamental au point qu'on pourrait dire que la vieille question des alliances de classes est remplacée désormais par celle des voies de l'unification du prolétariat lui-même. Par-delà ses divisions de toutes sortes : sociale avec la multiplicité des statuts, sexuelle, générationnelle, géographique, communautaire, religieuse, etc. Voir entre visée immédiate (poursuivre la production de voitures à Aulnay) et de plus long terme (transition écosocialiste). À son tour cette question se divise au moins en deux autres.

Le capitalisme accentue les divisions

Le capitalisme ne peut définitivement pas supporter une telle unification et travaille avec acharnement à diviser ce qui devrait être uni. Soit il utilise des divisions préalables (en les recomposant), soit il les accentue, soit il les crée de toutes pièces. C'est un outil majeur (parfois le plus important) du renforcement et du renouvellement constant de son hégémonie. Il s'en déduit que la lutte inverse, celle qui met en avant les intérêts communs, est une condition absolue de la lutte pour une contre-hégémonie. À cet égard, la question des droits égaux est centrale. La division en fonction des origines est ainsi une des armes majeures aux mains du capital. La devise célèbre « prolétaires de tous les pays unissez-vous » a plus que souvent été balayée par les

La lutte qui met en avant les intérêts communs est une condition absolue de la lutte pour une contre-hégémonie. À cet égard, la question des droits égaux est centrale



Photothèque Rouge/Milo

fièvres chauvines, par l'oppression coloniale et nationale, par le racisme sous toutes ses formes. Aujourd'hui par l'islamophobie. Établir l'égalité des droits de toutes sortes, sociale et politique, est à la fois une extension du vieux projet des Lumières (une fois débarrassé d'un universalisme de façade, masque commode du maintien de l'oppression) et une question d'efficacité immédiate dans la résistance au Capital.

Unifier sans nier les contradictions

Mais ce combat pour l'unité déjà difficile se complique d'un second. Il s'agit certes d'unifier le prolétariat contre la bourgeoisie, mais sans imaginer un seul instant que ses divisions sont abstraites, ou seulement inventées par l'ennemi. Comme dit Engels, « Dans la famille, l'homme est le bourgeois ; la femme joue le rôle du prolétariat ». Et elle le joue réellement ! Plus globalement, l'idée d'un prolétariat définitivement uni, sans contradictions internes est une utopie. Parfois mortifère en ce que, niant les oppressions et inégalités réelles, elle les renforce et empêche de les combattre. Non, même la suppression des classes sociales ne signifierait pas une société sans combats internes.

Unifier sans nier les contradictions. Au contraire, les faire exprimer, et les dépasser quand c'est possible est une condition fondamentale de l'unification des combats contre la bourgeoisie. Opposer « les 99% aux 1% » ne peut être que le résultat d'une stratégie consciente, complexe, pas un simple état de fait. Laquelle suppose trois éléments principaux. Le premier est la mise en discussion d'un projet de société qui garantisse au mieux la nature démocratique des délibérations majoritaires. Tout en protégeant les minorités (ou même les individus) contre les majorités de circonstance. Nations opprimées contre nation dominante par exemple. Sans oublier que parfois ladite « minorité » est... une majorité, comme dans le cas des femmes. Le deuxième est l'expérimentation, inévitablement partielle et limitée mais fondamentale, de pratiques sociales qui vérifient dès maintenant les principes d'une société nouvelle et inventent de nouvelles voies. Le troisième ce sont la chaleur des grands mouvements sociaux, et encore plus sous la forme prise en Mai 68. Où alors « tout devient possible » d'abord à penser, puis à inventer, et un jour à gagner.

SAMY JOHSUA
(GAUCHE ANTICAPITALISTE)

Le Front de Gauche, avec persévérance...

Plus s'accroissent les renoncements de Hollande à une politique de gauche, plus devient incontournable la nécessité de renforcer le Front de gauche et d'élargir le rassemblement qu'il a initié. Dix mois de revirements du PS au gouvernement ont dérouter les électeurs qui ont chassé Sarkozy, et le doute s'installe : peut-on résister, inverser le cours actuel, soutenir d'autres solutions ? On voit déjà pointer la possibilité d'un refuge dans l'abstention ou dans le vote FN. La déception populaire va-t-elle se traduire par le repli sur soi, la résignation, le rejet de la politique, nourrissant des solutions démagogiques et réactionnaires, comme la droite et le FN l'espèrent en attisant, ensemble, l'opposition au « mariage pour tous » et en agitant la peur des étrangers ? Ou bien la situation va-t-elle entraîner un renforcement de l'aspiration aux combats collectifs, aux solidarités, à une véritable politique de gauche osant affronter le Medef et la finance ? C'est la question clé, la bascule dans l'opinion ne s'est pas encore faite. Elle dépendra d'abord du rapport de force, de la mise en mouvement des forces sociales qui peuvent résister à l'offensive des marchés et du Medef. Rien n'est joué. Les luttes dans de nombreuses entreprises privées contre les licenciements témoignent d'une forte résistance, et sont porteuses d'une demande de solutions politiques (lois sociales, prises de contrôle public, plans alternatifs, coopératives, solutions industrielles et écologiques...). L'amplification de la mobilisation sera décisive, contre l'ANI comme sur les retraites. L'opinion commence à identifier le Front de gauche comme la principale force politique qui soutient ces mouvements, tout en défendant des alternatives : loi contre les licenciements, amnistie sociale, droit de vote pour les étrangers, désobéissance aux traités européens, alternative à l'austérité... Peut-on enfoncer des coins dans la politique du gouvernement ? Élargir les contradictions qui traversent la majorité socialiste et écologiste, après les premières fractures sur la ratification du TSCG ? Cela doit être le but de l'action du Front de gauche : se lier au mouvement social, renforcer le rapport de force, affaiblir le soutien aux politiques

sociales libérales, tracer la perspective d'une politique de gauche alternative. Les premiers meetings réalisés sont prometteurs : 2 000 à Metz avec les salariés de Florange, un millier à Rouen avec ceux de Petroplus et à Lyon avec ceux de Sanofi et d'Arkema, d'autres à venir à Marseille, Nantes, Rennes... et dans des dizaines de villes moyennes. Des avancées notables ont lieu dans le développement des assemblées citoyennes dans plusieurs départements, sous forme d'« assises » qui ont réuni 200 personnes dans le Finistère ou dans le nord de la Loire, en préparation à Marseille, et des collectifs qui trouvent les moyens d'une adhésion directe, avec ou sans association, dans plusieurs départements... L'ancrage local se poursuit. Mais dans d'autres endroits, la dynamique du Front de gauche n'est pas enclenchée, des logiques partidaires, ou de positionnement particulier, de la part de composantes du Front de gauche, l'emportent encore sur la volonté d'une construction collective.

Une alternative à la politique gouvernementale

Les textes d'orientation stratégique du Front de gauche, ou portant sur son développement, adoptés récemment, sont pourtant des bases solides pour faire agir tous ceux qui veulent opposer une alternative au délitement de la politique gouvernementale. Viendra le temps des élections en 2014, pour faire évoluer le rapport de force politique à gauche et

faire progresser l'approbation d'une autre politique. Mais tout dépendra de cette année 2013, sans élection mais pleine d'enjeux autour des mobilisations politiques et sociales qui détermineront la suite. Toute comparaison gardée, les progrès électoraux spectaculaires annoncés pour les forces à gauche de la social-démocratie en Espagne, au Portugal, après la Grèce, ne sont là que parce qu'ils correspondent à une extension du mouvement social dans ces pays. À l'inverse, en Italie, la déconfiture des perspectives à gauche, et sans forte mobilisation sociale, laisse place aux démagogies populistes d'un Beppe Grillo, surfant sur la colère populaire sans lui donner d'issue politique. En résumant sa rhétorique à la sortie de l'euro, il escamote toute politique de solidarité, de résistance et d'alternative face aux puissances financières, à la dette, aux politiques libérales qu'elles soient européennes ou nationales. En France, nous avons su créer un Front de gauche pour faire vivre une offre politique alternative au social-libéralisme, il est précieux, aucune de ses composantes n'est capable à elle seule de relever ce défi. Tout doit être fait pour conserver son unité, si l'on veut garder l'ambition de gagner l'hégémonie autour d'un projet de majorité politique alternative à gauche, et en persévérant dans la conviction que la seule issue réside dans le rassemblement et dans l'implication populaire.



Amnistie des syndicalistes, le combat continue!

L'adoption par le Sénat fin février du projet de loi pour l'amnistie des syndicalistes déposé par les parlementaires du Front de gauche est une première étape dans la lutte contre la criminalisation de ceux qui se battent pour défendre les droits sociaux. Le projet initial a été fortement amoindri du fait de plusieurs amendements déposés par le Parti socialiste qui ont borné le champ d'application de la loi (en limitant les cas pris en compte au 1^{er} janvier 2007 et en excluant les poursuites dans le cadre des luttes écologistes, pour la défense des services publics ou pour la liberté des migrants...). Néanmoins plusieurs dizaines de syndicalistes bénéficieront de cette amnistie. C'est une première victoire.

La bataille politique est loin d'être finie. Le débat se poursuit à l'Assemblée nationale et par la mobilisation. Elle est d'autant plus indispensable que le

patronat, qui s'y connaît en lutte de classe, n'a pas désarmé. La présidente du Medef, Laurence Parisot a considéré que cette loi n'était pas « conforme à la démocratie ». La CGPME, organisation patronale représentant les petites et moyennes entreprises, a affirmé de son côté qu'avec cette amnistie « La violence ou la dégradation de l'outil de travail ne sont pour finir, au regard de ce texte, pas si graves que cela et ne méritent plus en France en 2013 de sanctions ! » Sur le plan politique, l'UMP a montré toute sa solidarité avec les patrons. Eric Woerth y voyant même « une décision ahurissante, un chèque en blanc pour la violence ».

Même au sein du gouvernement, le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, s'est dit « sceptique » sur ce projet de loi, pourtant soutenu par la ministre de la Justice Christiane Taubira. Cette



dernière a été rejoint par le ministre Benoît Hamon qui a reconnu qu'il fallait prendre en compte « le saccage de la vie de milliers de salariés à qui on avait juré qu'il y aurait un repreneur et (dont) on met en faillite l'outil de production ». La violence quotidienne que les patrons et les financiers infligent aux salariés, c'est celle là qu'il faut pénaliser !

FRANÇOIS CALARET (GU)

Echo de Marseille...

Plus de cent camarades (107, pour être précis !) se sont retrouvés le 18 janvier pour la première assemblée générale unitaire dans les Bouches du Rhône appelée par plusieurs organisations ou courants membres du Front de gauche : GU, GA, Fase, C&A,

Alternatifs, ACU. La direction fédérale et des militants locaux du PCF étaient présents, ainsi que les camarades du PG. Il y avait également des camarades issus du NPA ou des anciens collectifs antilibéraux, qui pour l'instant ont pris du retrait et se sont sentis concernés et intéressés par notre démarche. Ainsi, bien au-delà d'une simple addition de nos courants, notre démarche de rassemblement peut permettre de regrouper de nombreux militants qui s'étaient découragés ces dernières années.

Le débat a été particulièrement intéressant, avec un plaisir partagé de se retrouver, si nombreux, enfin réunis dans une même démarche. Fortement inscrits dans le Front de Gauche, avec la volonté affirmée de le renforcer et de le développer, tous nos courants sont favorables à son élargissement : Comment développer les assemblées citoyennes, leur redonner l'élan qu'elles avaient pendant la campagne présidentielle, les faire vivre avec des citoyens « non encartés » ? Comment prendre en compte la voix de ces derniers et celle des organisations politiques ? Quel

mode de fonctionnement démocratique ?

Se retrouvant sur l'ensemble de ces points, convaincus que le Front de Gauche doit être l'outil qui peut permettre à la gauche de transformation sociale de proposer une alternative à la politique social libérale du gouvernement et qu'il doit chercher à gagner une majorité sur ces bases, conscients que s'il ne le fait pas l'échec à venir risque fort de profiter à la droite et à l'extrême droite, nos courants constatent leurs convergences fortes sur ces questions, ainsi que sur l'esquisse de ce que pourrait être un nouveau projet émancipateur : pour une société démocratique, autogestionnaire, socialiste, écologiste, féministe, antiraciste, altermondialiste.

Nous nous sommes quittés sur un appel à mobiliser toutes nos forces dans la campagne du Front de Gauche contre l'austérité, avec la volonté d'en être collectivement d'ardents partisans pour qu'elle se développe dans les Bouches du Rhône. Un collectif d'animation s'est mis en place et se réunit régulièrement.



**ENSEMBLE
CHANGEONS
D'EUROPE**
L'ALTERNATIVE À L'AUSTÉRITÉ
C'EST POSSIBLE !

**FRONT
DE GAUCHE**

www.placesupeuple.fr

13 AVRIL - 11 MAI 2013

Sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, semons l'avenir et construisons la chaîne de la solidarité !

Terrasser le projet de l'aéroport et construire l'avenir, tel est le sens des semailles de l'initiative « Sème ta ZAD » du 13 avril et de la grande chaîne humaine du 11 mai.

Unis, paysans, militants écologistes et progressistes, élus et citoyens, nous pouvons, en triomphant du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes transformer notre résistance en mouvement pour une société solidaire et écolo dans le respect d'une démocratie active.

Le projet du transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes a de plus en plus de plomb dans l'aile. Les arguments habituels des porteurs du projet sur la pseudo-saturation de Nantes-Atlantique, sur l'agitation du chiffon rouge des risques liés au survol de Nantes ou sur la contrainte d'un Plan d'exposition au bruit (PEB) aujourd'hui surestimé sont un à un mis en pièces. Mais encore, le projet de transférer l'aéroport de Toulouse vient d'être abandonné par l'État alors que les arguments utilisés pour

promouvoir cet autre projet étaient exactement les mêmes.

Un éventuel transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes, créerait des déséquilibres sociaux, économiques et environnementaux locaux. **Déséquilibres sociaux** par les vagues hésitations des « grands élus » sur le maintien de la piste actuelle pour le fonctionnement d'Airbus et la menace sur l'emploi d'une telle hypothèse, ainsi que par l'accroissement du déséquilibre du territoire que le transfert provoquerait entre le Nord et le Sud Loire, déséquilibre en emplois et en migrations quotidiennes. **Déséquilibres économiques** tant par les calculs hasardeux du bilan socio-économique officiel de 2006 et son caractère tendancieux, que par l'attribution par les collectivités territoriales de subventions déguisées obtenues de façon frauduleuse, au groupe Vinci dont la santé financière n'est plus à démontrer. **Déséquilibres environnementaux** par la destruction d'un bocage et de ses paysans exploitants et par le bétonnage d'une

zone humide impossible à compenser de façon conforme aux dispositions réglementaires existantes.

Dans son Étude économique sur la France, l'OCDE estime que « certaines lignes de train à grande vitesse ne seront sans doute jamais rentables, et [...] des projets prestigieux, [...] de stades et d'aéroports régionaux, risquent de représenter une charge pour les générations futures ». Face à ces aberrations nationalement et internationalement reconnues, il est temps pour nos « grands élus et décideurs » d'atterrir un peu : s'archibouter sur un projet fondé sur un argumentaire totalement obsolète relève de l'aveuglement.

Aujourd'hui, après 45 ans de lutte, l'abandon de ce projet est un objectif plausible car les plus de 200 comités de soutien, les 1 200 élus du Cédpa et les paysans et militants présents sur le terrain constituent un rapport de force dont le pouvoir doit tenir compte. Les manœuvres mises en place, la commission du dialogue, tout comme les diverses commissions d'enquête publique et les forces militantes en nombre n'entament pas la force et la légitimité du combat. Soyons nombreux lors des initiatives des 13 avril et 11 mai et rejoignons les comités locaux.

BERTRAND (ALTERNATIFS), HUBERT (GU), MYLÈNE (GA)

Plus d'infos sur <http://acipa.free.fr/> et <http://www.chaine-humaine-stop-aeroport.org/fr/>



www.gauche-anticapitaliste.org



<http://lafederation.org>

AVEC LES

communistes unitaires

www.communistesunitaires.net



www.republiqueetsocialisme.fr

**convergences
et alternative**

COURANT UNITAIRE ANTICAPITALISTE

<http://convergenceetalternative.blogspot.fr>



www.alternatifs.org



gauche-unitaire.fr